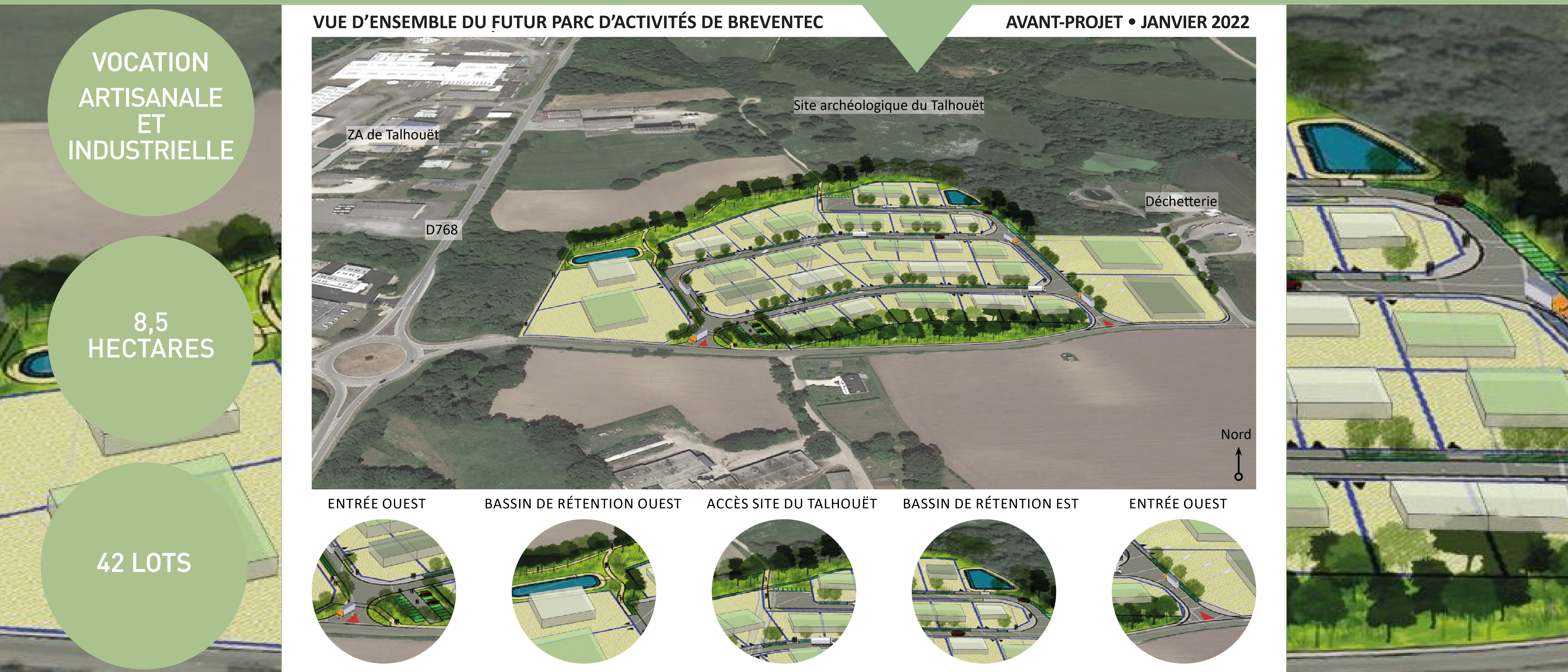


AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE EN PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE PLUVIGNER AMÉNAGE UN PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES À BREVENTEC



VOCATION
ARTISANALE
ET
INDUSTRIELLE

8,5
HECTARES

42 LOTS

OBJECTIFS

- > **Préserver et développer l'emploi** localement
- > Répondre aux besoins d'**implantation** ou de **développement** exprimés par les entreprises
- > Conforter le pôle d'emploi artisanal et industriel de Talhouët
- > **Optimiser le foncier économique** de la Communauté de Communes
- > **Améliorer les conditions d'accueil et le développement** des entreprises
- > Allier **développement économique, aménagement durable** et intégration environnementale

Les **8,5 hectares** que totalise le site de Breventec vont être optimisés pour répondre aux nombreuses demandes. Près d'une quarantaine de lots, pouvant accueillir **une cinquantaine d'entreprises**, vont prochainement conforter le pôle d'emplois existant de Talhouët, situé de l'autre côté de la route départementale. Ce projet, pensé dans une démarche durable et intégrée, vise la création d'un Parc d'Activités qui s'adapte à son environnement tout en répondant aux normes d'accessibilité.

INTÉGRATION ET PRÉSERVATION PAYSAGÈRE

La Communauté de Communes conçoit ses parcs d'activités au croisement entre l'aménagement durable et le développement économique. Pour exemple, le parc d'activités voisin de Talhouët a bénéficié d'une requalification de l'ensemble de son espace public en 2015 qui lui a valu **une labélisation Bretagne Qualiparc**. De la même manière, le futur parc d'activités de Breventec entend répondre à ce même niveau d'exigence en matière d'environnement, d'accessibilité et de conditions de travail.

La démarche de conception paysagère permet de prendre en compte les enjeux du site, de les intégrer au plan de composition et de les valoriser. Une attention particulière est portée sur la gestion des espaces afin de préserver : la biodiversité, la faune, la flore. Des plantations d'arbres et d'arbustes locaux seront réalisées sur tout le site ainsi que le long de la lisière boisée de la route communale. Les noues (fossés) le long des voiries de la zone seront plantées d'espaces végétaux adaptés au milieu humide dans le respect de l'environnement de ce secteur.

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

Ce secteur comprend une surface d'aménagement totale de 8,5 ha. Il est prévu l'aménagement de 42 lots de superficies comprises entre 760 m² et 5 800 m². Un cahier des prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales (CPAUPE) recensera pour les porteurs de projets, les mesures visant à prendre en compte la préservation de :

- > la biodiversité,
- > la gestion de l'eau,
- > l'insertion paysagère et architecturale.

Le projet prévoit des voies à double sens de circulation dont le cheminement piéton sera séparé parfois par une noue (fossé) végétalisée.

ACCÈS

Ce site sera accessible depuis la RD768, via le giratoire de Talhouët et le chemin de Kerneur, longeant le Sud du projet. Le cheminement piéton est maintenu et permettra de contourner la zone d'activités en longeant le boisement à l'ouest, puis le long du ruisseau afin de rendre ce parcours agréable, sécurisant et praticable pour les usagers du site, promeneurs et habitants.

STATIONNEMENT

Trois aires de stationnement pour véhicules légers sont intégrées au projet :

- > 6 places de stationnement au Nord, permettant de rejoindre en mode de déplacement doux le site archéologique de Talhouët, en longeant le ruisseau,
- > 8 places de stationnement à l'Est, à proximité des deux grands îlots,
- > 19 places de stationnement à l'entrée au Sud.

Ce parking situé à l'entrée Sud accueillera les véhicules légers, envisagé notamment pour les promeneurs souhaitant se diriger vers le site archéologique du Talhouët, ou vers le Nord.

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS :

Auray Quiberon Terre Atlantique
Service développement économique
02 22 76 03 60
developpement.economique@auray-quiberon.fr
www.atelier-des-entreprises.fr

www.pluvigner.fr



COMMUNAUTÉ
**AURAY
QUIBERON**
TERRE-ATLANTIQUE